

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	5^{ème}
Nom de site	BLD PORT ROYAL	Numéro	3U7
Adresse du site	40, boulevard Port Royal	Hauteur	R+5 (28,55 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Bureau
Type d'installation	Ajout du 700MHz sur un site 2G/3G/4G et ajout de 3 antennes inactives.		
Complément d'info	Six antennes dont trois inactives sur trois azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	08/04/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	29/05/2020
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	29/07/2020

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager le relais de téléphonie mobile installé dans votre arrondissement.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'ajout de trois antennes et le remplacement des trois antennes existantes par trois nouvelles antennes, avec ajout du 700 MHz , couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 10° , 158° et 282° .		
Distance des ouvrants	Néant	Tilts (degrés)	5° à 10°
Estimation	10° < 4 V/m ; 158° < 4 V/m ; 282° < 5 V/m	Vis-à-vis (25m)	R+7 (28 m)
Divers			

Incidence visuelle

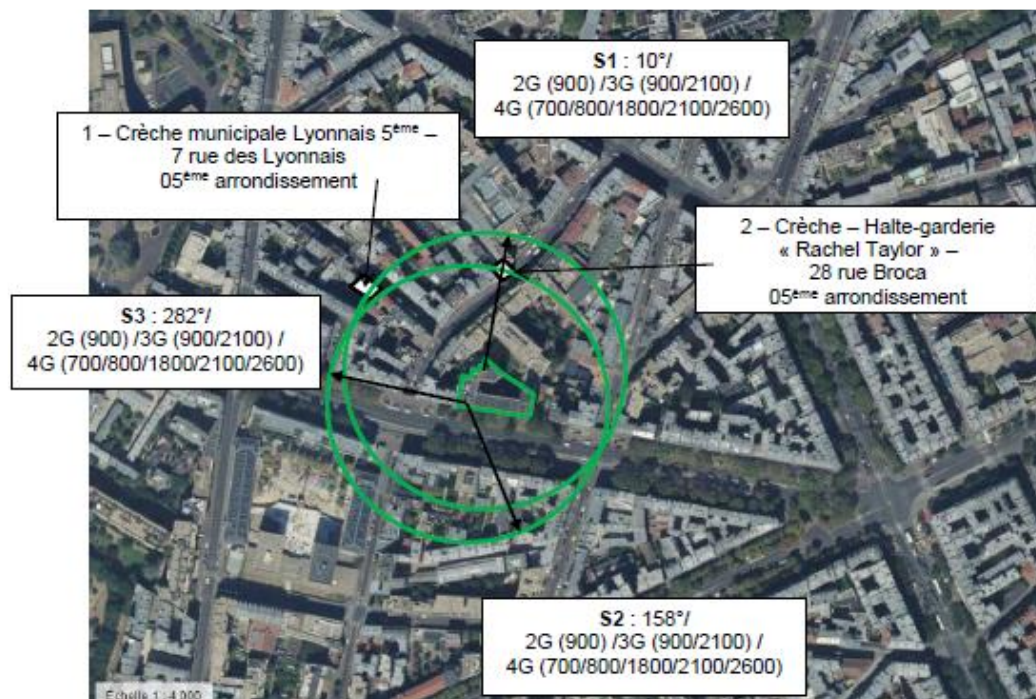
Intégration antenne	Ce projet consiste à remplacer 3 antennes panneaux par 6 antennes panneaux dont 3 antennes inactives.
Zone technique	Un coffret technique et des modules seront installés sur l'édicule, à proximité des antennes.
Hauteur antennes/sol	34,68 m azimut 0° ; 31,32 m azimuts 158° et 282° pour les antennes actives 36,05 m azimut 0° ; 32,69 m azimuts 158° et 282° pour les antennes inactives

Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :	
--	--

Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>
------------	--	---------------------------------------	---

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



numéro	Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/M
1	Crèche municipale Lyonnais 5 ^{ème}	7 rue des Lyonnais 75005 PARIS	H=20 m	Non	93.8m	< 1V/M
2	Crèche – Halte-garderie « Rachel Taylor »	28 rue Broca 75005 PARIS	H=8.5 m	Oui	69.2m	< 1V/M

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

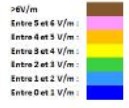
Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



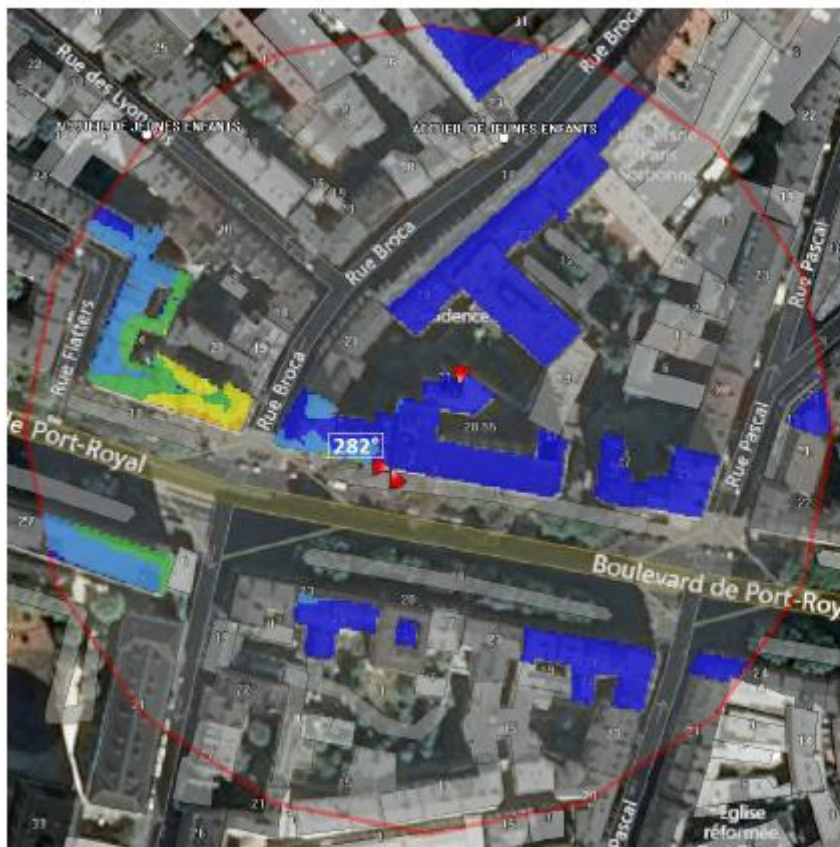
Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 10°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4V/m. La hauteur correspondante est de 25,50m.

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 158°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4V/m. La hauteur correspondante est de 25,50m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 282°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5V/m. La hauteur correspondante est de 22,50 m.



	Azimut 10°	Azimut 158°	Azimut 282°
Niveau maximal (V/m)	entre 3 et 4	entre 3 et 4	entre 4 et 5
Hauteur en mètre (m)	25,50	25,50	22,50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Vue des Azimuts

AZIMUT 10°



AZIMUT 158°



AZIMUT 282°

